

## Limoges, ville nourricière : distribution de légumes le 28 juin 2023



Les jardiniers de la Ville ont récolté des tomates, carottes, choux, navets et salades, et les distribueront **gratuitement** le mercredi 28 juin sur le parvis de la Bfm du centre-ville de Limoges (place Aimé Césaire).

Les sites sur lesquels ont été effectuées les plantations sont : les serres municipales de la Vergne, le jardin de l'hôtel de Ville, le jardin de l'Évêché, le parc Thuillat, le parc de l'Auzette et le quai de l'Auzette (jardinières), le jardin du Champ-de-Juillet, les massifs intérieurs de Beaublanc et les jardinières en centre-ville.

La Ville de Limoges continue ses plantations de légumes et sa mise à disposition pour les limougeauds. La prochaine distribution de légumes sera organisée le mercredi 28 juin de 12 h à 14 h, sur le parvis de la Bfm centre-ville de Limoges.

La distribution est **ouverte à tous**. Il n'y a **pas de conditions particulières** pour participer. Les personnes intéressées doivent venir avec un sac ou un cabas.



*Prochaine distribution de légumes le 28 juin.*

*© Ville de Limoges*

## Pack Climat

**Le pack climat** est un ensemble de mesures qui engage la collectivité dans un renforcement marqué de ses politiques climatiques. Ces mesures confortent les engagements pris aux niveaux national et international.

**L'enjeu pour Limoges** est de s'adapter à la nouvelle donne climatique et garantir une qualité de vie la plus agréable possible, tout en s'engageant plus fortement dans la résilience climatique.

C'est pourquoi la Ville de Limoges continue d'initier des actions concrètes pour lutter contre les gaspillages et atteindre la sobriété d'usage et de production, en développant, par exemple, l'agriculture urbaine avec la plantation d'arbres fruitiers à travers la Ville, au Val de l'Aurence, dans le futur écoquartier des Portes-Ferrées, et bientôt place Fournier également.

Ces cultures sont donc destinées à la libre-consommation des citoyens pour inciter les limougeaux à semer dans les espaces publics.



© Ville de Limoges

2